

Séance ordinaire du 28 juin 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-huit juin deux mille vingt et un à seize heures onze, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du comité exécutif Serge Côté et Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement) et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-07-13

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 28 juin 2021.

CE-2021-07-14

Approbation du procès-verbal des séances des 21 et 22 juin 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 21 juin 2021 et celui de la séance ordinaire tenue le 22 juin 2021.

CE-2021-07-15

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2021-039](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier par intérim pour l'année 2020 ainsi que du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Ville et des rapports de l'auditeur externe sur les comptes et affaires du vérificateur général ainsi que sur la conformité du taux global de taxation réel, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-07-16

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2020

[Document d'aide à la décision DSA-2021-040](#)

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2020, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-07-17

Attribution de toponymes

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-026](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer les toponymes suivants pour les voies de circulation ainsi que les parcs identifiés en annexe à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2021-026 :

- ✓ rue 1 : rue de la Trémie;
- ✓ parc 1: parc Saindon (lot 6 192 532 du cadastre du Québec);
- ✓ parc 2: parc de la Relâche (lot 6 336 712 de ce cadastre);
- ✓ parc 3: parc de la Pointe-Benson (lots 2 155 577 et 2 155 557 de ce cadastre);
- ✓ parc 4 : parc Louis-Philippe-Lainé, pour le parc adjacent à l'édifice administratif du 795, boulevard Alphonse-Desjardins (secteur Lévis, lot 6 126 156 de ce cadastre);
- ✓ côte des Bûches, pour désigner le lien piétonnier situé entre la rue Després et la rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 2 434 502 de ce cadastre).

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le toponyme Aréna Yvon-Beaudoin en remplacement du nom Aréna BSR pour l'immeuble situé au 585, rue de Bernières (secteur Saint-Nicolas).

CE-2021-07-18

Ajustements à la structure organisationnelle et besoins de main-d'œuvre à la Direction du développement économique et de la promotion

[Document d'aide à la décision GCH-2021-040](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les ajustements à la structure organisationnelle et les besoins de main-d'œuvre à la Direction du développement économique et de la promotion, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision GCH-2021-040, et d'autoriser en conséquence la Direction de la gestion du capital humain à procéder à l'ensemble des modifications et des ajustements requis pour assurer la mise en œuvre de cette structure et à pourvoir tous les postes vacants.

CE-2021-07-19

Modification de la résolution CE-2021-07-09 « Entente relative à la gestion de la circulation et de la sécurité routière par le service de police de la Ville de Lévis aux abords du chantier routier du Pont Pierre-Laporte et au déploiement de mesures d'urgence pour le service de sécurité incendie de la Ville pendant la durée du chantier à intervenir avec le ministère des Transports du Québec et demande de crédits additionnels »

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-07-09 « Entente relative à la gestion de la circulation et de la sécurité routière par le service de police de la Ville de Lévis aux abords du chantier routier du Pont Pierre-Laporte et au déploiement de mesures d'urgence pour le service de sécurité incendie de la Ville pendant la durée du chantier à intervenir avec le ministère des Transports

du Québec et demande de crédits additionnels » par :

- le remplacement dans le titre et à l'alinéa, du numéro « INC-2021-018 » par le numéro « INC-2021-018-R-1 »;
- le remplacement, au troisième alinéa, du montant « 1 340 505 \$ » par le montant « 1 311 665 \$ ».

CE-2021-07-20

Baux pour les camions de cuisine de rue au Quai Paquet pour la période estivale 2021

[Document d'aide à la décision DEV-2021-100](#)

Il est résolu de conclure les baux à intervenir avec Les chocolats Favoris inc., 9211-4958 Québec inc. (Chez Victor mobile), 9291-7038 Québec inc. (La shop – Cuisine de rue), Frigo Loco S.E.N.C (Plaisirs Glacés), Frigo Loco s.e.n.c. (Brown Smoked Meat) et Poissonnerie Néméau inc. pour l'utilisation de deux parcelles du lot 2 434 891 du cadastre du Québec à des fins d'exploitation de six camions de cuisine sur le Quai Paquet au cours de la période estivale 2021, tels qu'ils sont annexés à la fiche de prise de décision DEV-2021-100, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-07-21

Modification de la résolution CE-2021-05-95 « Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale »

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2021-018-R-1](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2021-05-95 « Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses dans le cadre du programme d'aide financière à la restauration patrimoniale » par :

- le remplacement, dans le titre et à l'alinéa, du numéro « URBA-CUMB-2021-018 » par le numéro « URBA-CUMB-2021-018-R-1 »;
- l'ajout des alinéas suivants :

« Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la procédure référendaire, à l'égard de ce règlement, est maintenue conformément à l'*Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 7 mai 2020*.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que la procédure référendaire, lorsqu'une telle exigence est prévue à la loi, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public à cet effet, doit s'effectuer par la transmission de demandes écrites à l'adresse de courriel établie à cette fin par la Ville et mentionnée à l'avis public. ».

CE-2021-07-22

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 25.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
